

SARAH JACQUES
12 rue de L'Oureq
75019 PARIS

Madame monsieur,

Je vais rentrer en troisième et dernière année de Bachelor, photos & vidéos, à l'école des gobelins en septembre 2021, une fois de plus, en ayant recours à un prêt étudiant.

Mon projet professionnel est toujours de devenir photographe/vidéaste dans le domaine de l'art.

En plus des trois stages professionnels que j'ai effectués cette année 2020/2021 (aux côtés de Franck Horvat, Yann Lenquette et au studio Auguste à Saint-Ouen), j'ai assisté plus d'une dizaine d'étudiants en dernière année à l'école des Gobelins.

Cette année, j'ai trouvé un emploi d'assistante plateau, grâce à mon stage, dans un studio photo à Saint-Ouen, ce job me permet de me faire des contacts dans le milieu de l'image, au sens large, prises de vues pour la mode, tournage de clips, etc.

Je pense pouvoir, à l'issue de ma formation, trouver un emploi de photographe ou au moins, d'assistante photographe, par le biais de ces contacts, et ainsi rembourser le prêt étudiant que j'ai contracté pour payer ma formation à l'école des Gobelins. Du côté des opportunités qui se sont présentées durant cette année assez particulière;

J'ai eu la chance de pouvoir exposer aux promenades photographiques de Vendôme, et dans un espace culturel à Saint-Ouen.

D'autre part, j'ai été choisie comme coup de cœur par le magazine en ligne "Fish Eye".

L'année dernière, grâce à votre bourse, j'ai pu vivre au quotidien et financer entre autre, une partie de mon stage à l'étranger, requis par la formation à l'école des Gobelins.

Ce stage à Dakar, a été très formateur puisqu'il m'a permis d'apprendre aux côtés du grand photographe Youri Benquette, ainsi que de découvrir les conditions de travail des photographes au Sénégal.

Toujours grâce à votre aide, j'ai pu me procurer le matériel et les fournitures indispensables au métier de photographe que l'école nous demande régulièrement (exemple: cellule pour la lumière, accessoire pour les prises de vues). Il en sera de même pour l'année 2021/2022.

Cette année, ma situation reste inchangée, si ce n'est que mon budget charge à la baisse car ma bourse du CROUS a été rétrogradée à l'échelon cinq (465 euros), car le CROUS prend en compte pour cela, la déclaration de revenus de mon père, alors que celui-ci ne me soutient, ni financièrement, ni moralement, il vit loin de moi. Comme vous le savez déjà, ma mère est décédée lorsque j'avais 17 ans, en 2014.

A cette bourse du CROUS, s'ajoute cent euros que mes grands-parents me donnent tous les mois, et 153 euros d'APL, ce qui porte mes revenus mensuels à 718 euros.

Mon loyer à la résidence universitaire étant de 402 euros, le peu d'argent que j'arrive à gagner en travaillant une fois par mois, à côté de mes études, me permet tout juste de me nourrir et de me vêtir.

L'année à venir 2021/2022, sera la plus chargée de mon cursus (C mémoire, projets personnelles), je n'aurai donc plus le temps de travailler à côté.

Si vous me faisiez bénéficier à nouveau de votre aide, je pourrais aborder beaucoup plus sereinement cette rentrée.

Voici les raisons pour lesquels je vous sollicite encore cette année.

Je vous remercie de prendre ma nouvelle demande en considération et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma profonde gratitude.

Sarah Jacques